

Rapport public Parcoursup session 2022

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de l'éducation - Accès Santé (32184)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
INSPE de Reims - Antenne de Châlons-en-Champagne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de l'éducation : INSPE de Reims - Antenne de Châlons-en-Champagne - Accès Santé (32185)	Jury par défaut	Tous les candidats	8	277	51	93	21	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR LA SANTE :

- Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

- Disposer de bonnes compétences en communication

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

La réussite dans cette licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans la Licence Sciences pour la santé parcours Sciences de l'éducation doivent :

- Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques. Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
 - capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
 - capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
 - très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale,
- Être intéressé par la démarche scientifique. Ce parcours requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale. Ce parcours suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.
- Disposer de très bonnes compétences en communication. Ces compétences visent notamment à attester d'une :
 - capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
 - capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.
- Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales. Ces connaissances et compétences visent

notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.
 - Disposer de qualités d'engagement importantes permettant à la fois la validation de la licence et la réussite pour l'accès en deuxième année des filières de santé.
 - Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La [licence Sciences pour la santé](#) parcours Sciences de l'éducation est constituée de 10 UE (unités d'enseignement), dont 4 UE de « santé », 4 UE de « Licence » et 2 UE « Transversales ». Les enseignements se déroulent sur deux semestres comprenant chacun 5 UE, dont 2 UE de « Santé » (communes à tous les parcours) ; 2 UE de « Licence » (spécifiques au parcours Sciences de l'éducation) ; 1 UE « Transversale ».

L'année universitaire se déroule sur le [site de Châlons-en-Champagne](#).

La 1^{ère} année de la licence Sciences pour la Santé est organisée autour de trois ensembles d'enseignements : Des enseignements de « Santé » comprenant des connaissances sur les êtres vivants au niveau moléculaire, cellulaire, anatomique et systémique. Des connaissances plus spécifiques pour les différentes filières proposées sont abordées. Des enseignements de « Licence » correspondant au parcours Sciences de l'éducation, basés sur des sciences humaines et sociales et les pratiques professionnelles en éducation et en formation. Des enseignements « Transversaux » comprenant des connaissances sur des aspects associés à la santé comme les SHS, le médicament, la santé publique, l'écologie, l'environnement, les domaines du numérique ou des langues.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour les candidats pour lesquels il n'y a pas de remontés automatiques de dossier de première et de terminale, il faut être très vigilant à déposer le maximum d'éléments pour que le jury puisse prendre connaissance des moyennes obtenues dans les diplômes.

Pour les candidats qui déclarent des éléments spécifiques (BAFA par exemple), le dépôt prévu sera apprécié par le jury.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale	Moyenne générale de première et de terminale ; Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers)	Moyenne générale de première et de terminale ; Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir	Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie & Capacité à s'investir	Fiche avenir	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale ; Champs « autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche avenir	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Complémentaire

Signature :

Guillaume Gellé,
Président de l'établissement Université de Reims
Champagne-Ardenne